

**MARCHE DE TRAVAUX****MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

(passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique)

MARCHE PONCTUEL n° 2026-8320-004**CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE****Objet du marché**

Le présent marché concerne l'exécution de travaux relatifs à l'extension et à la rénovation de bâtiments d'ateliers et hangars sur la commune du Gâvre en Loire-Atlantique pour le compte de l'agence Pays de la Loire.

Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est
OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF)
Direction Territoriale Centre Ouest Aquitaine (DT COA)
Agence Pays de la Loire
15 Boulevard Léon Bureau 44262 Nantes Cedex 2

Personne signataire du marché

La personne signataire du marché est Madame Johanne PERTHUISOT, Directrice territoriale Centre Ouest Aquitaine de l'ONF

AVERTISSEMENT

Les candidats devront établir leur mémoire technique en respectant strictement l'organisation du présent cadre (respect de l'ordre et du titrage des chapitres et articles).

Ils pourront ajouter tous renseignements complémentaires qu'ils jugeraient utiles en fin de document.

Ce document contractuel servira au jugement de l'offre.

1 PRIX

Selon la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire rendue.

La note ramenée dans l'analyse globale de l'offre au poids du critère « Prix » à savoir 50%

2 VALEUR TECHNIQUE

Le candidat est évalué sur 100 points dont la répartition est détaillée ci-après.

La note totale obtenue sera ensuite ramenée dans l'analyse globale de l'offre au poids du critère « moyens organisationnels » à savoir 40% :

ORGANISATION ET METHODOLOGIE D'ORGANISATION DU CHANTIER: Merci de détailler la compréhension du projet et des contraintes du site, la méthodologie d'exécution des prestations du lot concerné , l'organisation générale du chantier et les modalités d'intervention, la prise en compte des interfaces avec les autres corps d'état, les modalités de gestion des approvisionnements, les mesures mises en œuvre pour respecter les délais d'exécution.	30 POINTS
ORGANISATION DE L'EQUIPE DEDIEE AU CHANTIER ET PERTINENCE DES MOYENS HUMAINS MOBILISES Merci de détailler les effectifs, qualifications et moyens que l'entreprise s'engage à mettre en place sur ce chantier, notamment le conducteur de travaux, le chef de chantier, les compagnons affectés à l'opération, les qualifications professionnelles des intervenants, le temps de présence prévisionnel des principaux intervenants.	20 POINTS

MOYENS MATERIELS AFFECTES AU CHANTIER Merci de détailler les matériels, équipements et moyens techniques que l'entreprise s'engage à mobiliser pour l'exécution du chantier, en précisant notamment les matériels de levage, les engins et équipements spécifiques au lot concerné, les matériels dédiés à la sécurité des interventions, les moyens de manutention et d'approvisionnement.	20 POINTS
QUALITE TECHNIQUE DES MATERIAUX ET DES FOURNITURES Merci de présenter les principaux matériaux et fournitures proposés, leurs caractéristiques techniques et performances, les certifications, labels ou avis techniques éventuels, les mesures garantissant leur conformité au CCTP, les éventuelles améliorations techniques proposées sans modification du besoin défini par le maître d'ouvrage.	30 POINTS

3 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le candidat est évalué sur 100 points dont la répartition est détaillée ci-après.

La note ramenée dans l'analyse globale de l'offre au poids du critère « Performance environnementale » à savoir 10%.

GESTION DES DECHETS DE CHANTIER Merci de détailler les modalités de tri des déchets, les filières de valorisation et d'élimination retenues, les moyens de traçabilité mis en œuvre (bordereaux, suivi, etc.), les actions favorisant le réemploi ou le recyclage des matériaux.	50 POINTS

REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU CHANTIER Merci de détailler les mesures mises en œuvre pour limiter les nuisances du chantier (bruit, poussières, circulation, etc.), les dispositions prises pour réduire les consommations de ressources et les émissions liées aux transports, l'utilisation éventuelle de matériaux à faible impact environnemental, les démarches d'approvisionnement local ou de circuits courts.	50 POINTS